

Nombres de Membres

Afférents au Conseil Municipal: 15 Date de Convocation : 06/04/2012

En exercice : 15

Ont pris part à la délibération : 10

L'an deux mil douze le douze du mois d'avril à 18 heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick SABIN, Maire.

Présents tous les conseillers municipaux en exercice : Messieurs SABIN Patrick, M DOURTHE Gérard, DROUHAULT Robert, GARCIA Sylvain, LABEYRIE Robert, RABY André, Mesdames DEDIEU Emmanuelle, EDALITI Nathalie, KHAKHOULIA Françoise, RENARD Sylvie.

Absents et excusés : Mme CAZET Stéphanie excusée ; LALANNE Jean-Michel excusé, Mme MOREIRA Virginie excusée ; M CHIVALEY Christophe excusé, M CLAUDE René.

Procuration :
. Mme CAZET Stéphanie a donné procuration à Mme DEDIEU Emmanuelle,
. M LALANNE Jean-Michel a donné procuration à LABEYRIE Robert,
. Mme MOREIRA Virginie a donné procuration à Mme EDALITI Nathalie,
. M CHIVALEY Christophe a donné procuration à Mme RENARD Sylvie

Madame KHAKHOULIA a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le maire ouvre la séance. L'ordre du jour, modifié à l'unanimité, est le suivant:

- 1. Vote des comptes de gestion**
- 2. Vote des comptes administratifs**
- 3. Vote des taux 2012**
- 4. Subventions aux associations**
- 5. Budgets 2012**
- 6. Secours d'urgence**
- 7. Subvention CG pour la médiathèque**
- 8. Enquête publique**

Questions diverses

M. le maire donne lecture des comptes-rendus des deux conseils précédents. Ces derniers sont approuvés et signés par les conseillers présents ou représentés.

2012-010: Vote des comptes de Gestion

Le compte de gestion provisoire de la Zone Artisanale comporte des erreurs de stocks : la délibération 2012-008 doit être annulée. Il est donc nécessaire de revoter le compte de gestion.

Le conseil municipal décide d'annuler la délibération 2012-008
Et accepte à l'unanimité de revoter la nouvelle délibération.

COMMUNE :

Mouvements Réels	Investissement	Fonctionnement
COMMUNE		
Dépenses	760 340.96 €	660 090.68 €
Recettes	74 160.71 €	1 050 771.03 €
EXCEDENT/DEFICIT	Déficit 686 180.25 €	Excédent 390 680.35 €
2010 –résultat reporté	- 272 599.24 €	868 855.35 €
A reporter en 2011	- 958 779.49 €	1 259 536.13 €

SERVICE d'EAU POTABLE

Mouvements Réels	Investissement	Fonctionnement
SERVICE d'EAU POTABLE		
Dépenses	30 756.86 €	11 462.16 €
Recettes	11 211.00 €	19 408.27 €
EXCEDENT/DEFICIT	Déficit 19 545.86 €	Excédent 7 946.11 €
2010 –résultat reporté	153 435.40 €	32 988.23 €
A reporter en 2011	133 889.54 €	40 934.34 €

ZONE ARTISANALE du MOULIN de HAUT

Mouvements Réels	Investissement	Fonctionnement
ZONE ARTISANALE DU MOULIN DE HAUT		
Dépenses	175 197.00 €	311 775.18 €
Recettes	284 695.82 €	278 693.30 €
EXCEDENT/DEFICIT	Excédent 109 498.82€	Déficit 33 081.88 €
2010 –résultat reporté	- 165 949.75	69 211.86€
A reporter en 2011	-56 450.93 €	36 129.98€

CCAS d'ESCOURCE

Mouvements Réels	Investissement	Fonctionnement
CCAS d'ESCOURCE		
Dépenses	0.00 €	9 712.80 €
Recettes	0.00 €	10 111.24 €
EXCEDENT/DEFICIT	0.00 €	Excédent 398.44 €
2010 –résultat reporté	176.08 €	3 086.76 €
A reporter en 2011	176.08 €	3484.44 €

LOTISSEMENT CAPCOS

Mouvements Réels	Investissement	Fonctionnement
LOTISSEMENT CAPCOS		
Dépenses	0.00 €	119.60 €
Recettes	0.00 €	280 197.93 €
EXCEDENT/DEFICIT	0.00 €	Excédent 280 078.33€
2010 –résultat reporté	0.00 €	- 28 081.57 €
A reporter en 2011	0.00 €	251 936.76 €

Assainissement

Mouvements Réels	Investissement	Fonctionnement
ASSAINISSEMENT		
Dépenses	323 947.53 €	9 628.70 €
Recettes	€	53 512.05 €
EXCEDENT/DEFICIT	Déficit -323 947.53 €	Excédent 43 883.35 €
2010 –résultat reporté	204 728.72 €	13 208.57 €
A reporter en 2011	-119 218.81 €	57 091.92 €

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	0	0

2012-011: Vote des comptes administratifs

Pour la même raison que précédemment, la délibération 2012-009 doit être annulée. Il est donc nécessaire de revoter le compte de gestion.

Le conseil municipal décide d'annuler la délibération 2012-009
Et accepte à l'unanimité de revoter la nouvelle délibération.

M.le Maire quitte la salle du conseil et, Mme Edaliti donne lecture des comptes administratifs.
Ceux-ci, identiques aux comptes de gestions sont approuvés à l'unanimité des conseillers présents ou représentés, à savoir 13 voix POUR.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
13	0	0

2012-013: Vote des Taux

M le Maire se déclare opposé à l'augmentation des impôts locaux.

L'assemblée après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des taxes directes locales **décide de ne pas augmenter les taux** de référence communaux de 2011 pour l'année 2012 :

	Base prévisionnelle 2012	Taux Voté	Produit correspondant
TH	545 500	16.39	89 407
TF	617 800	13.53	83 588
TFNB	102 000	35.16	35 863
CFE	287 300	16.95	48 697

Produit fiscal attendu : TH + TF + TFNB + CFE = 257 255€

2012-014: Subvention aux Associations

Le conseil municipal, après avis de la commission finances décide d'accorder les subventions suivantes :

	Montant accordé	
AAPPMA	250	
ACCA	350	
ADMR Labouheyre	380	
AEAL	50	
ATE	100	
Ateliers de Jurman	400	
Boule escourçoise	600	
Comité des fêtes	2000	Dont 500€ pour le château gonflable à disposition pour les fêtes.
Drôles	300	
FCE	3890	Dont 600€ pour la perte des denrées alimentaires suite à un problème de congélateur.
FELIX ARNAUDIN	200	
FIELD TRIAL	450	
FNACA/ARAC	200	
FNATH	150	
Gym volontaire	600	
Lous Lanusquets	160	
Lous Pitchouns	300	
Société musicale	3000	
SPPE	0	
Trèfles en troc	150	
Un monde à découvrir	0	Pas de subvention : le seul projet étant le financement d'un voyage privé
Coopérative scolaire	1900	
USEP	400	
TOTAL	15830	

2012-015: Budget Primitif 2012

CCAS d'ESCOURCE

Mouvements Réels	Dépenses	Recettes
<i>BUDGET Du CCAS d'ESCOURCE</i>		
Investissement	0 €	176 €
Fonctionnement	15 555€	15 555€
TOTAL	15 555€	15 731€

Charges exceptionnelles de 500€ pour le secours exceptionnel
Toujours les 176€ en investissement.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	0	0

ZONE ARTISANALE du MOULIN de HAUT

Mouvements Réels	Dépenses	Recettes
<i>BUDGET de la ZONE ARTISANALE du MOULIN De HAUT</i>		
Investissement	97 836 €	177 402 €
Fonctionnement	183 697 €	183 697 €
TOTAL	281 533 €	361 099 €

Budget excédentaire, en suréquilibre.

Il reste à vendre 30 031 m².

La kinésithérapeute a enfin obtenu son permis de construire et va donc pouvoir commencer les travaux.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	0	0

LOTISSEMENT CAPCOS

Mouvements Réels	Dépenses	Recettes
<i>BUDGET Du LOTISSEMENT CAPCOS</i>		
Investissement	162 087 €	162 087 €
Fonctionnement	533 556 €	533 556 €
TOTAL	695 643 €	695 643 €

La commission Travaux a décidé de faire les trottoirs en béton désactivé.

Il reste 8 lots à vendre sur la première tranche : ils sont en général assez grands.

Pour le 2^{ème} tranche, les lots seront proposés plus petits.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	0	0

SERVICE d'EAU POTABLE

<i>Mouvements Réels</i>	DEPENSES	RECETTES
BUDGET du SERVICE d'EAU POTABLE		
Investissement	145 100 €	145 100 €
Fonctionnement	60 566 €	60 566 €
TOTAL	205 666 €	205 666 €

11 211 € d'amortissement

17 000€ de rEversion par SOGEDO

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	0	0

SERVICE d'ASSAINISSEMENT

<i>Mouvements Réels</i>	DEPENSES	RECETTES
BUDGET du SERVICE d'ASSAINISSEMENT		
Investissement	147 298 €	147 298 €
Fonctionnement	42 000 €	42 000 €
TOTAL	189 298 €	189 298 €

Nécessité d'une subvention communale de 90 207€ pour équilibrer le budget.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	0	0

COMMUNE :

<i>Mouvements Réels</i>	DEPENSES	RECETTES
BUDGET de la COMMUNE		
Investissement	1 532 140 €	1 532 140 €
Fonctionnement	2 050 147 €	2 050 147 €
TOTAL	3 582 287 €	3 582 287 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	BP 2011	CA 2011	BP 2012	Commentaires
Chapitre 011 - Charges à caractère général		561 338.00	289 979.29	338 450.00	Forêt
Chapitre 012 - Charges de personnel		320 000.00	302 582.01	320 000.00	
Chapitre 014 - Atténuations de produits		0.00	0.00	1 000.00	FPIC
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante		256 695.00	64 387.94	191 207.00	Déficit des Budgets Annexes
Chapitre 66 - Charges financières		800.00	0.45	1 000.00	
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles		2 050.00	1 891.76	2 000.00	
Chapitre O42 -Opérations d'ordre de transfert entre section		3 000.00	1 249.23	1 300.00	Amortissement Caserne
Chapitre 022 - Dépenses imprévues		0.00	0.00	0.00	
Chapitre 023 - Virement Section Investissement		866 648.00		1 195 190.00	
TOTAL		2 010 531.00	660 090.68	2 050 147.00	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	BP 2011	CA 2011	BP 2012	Commentaires
002 - Excédent de fonctionnement		868 855.78		1 259 536.00	
Chapitre 013 - Atténuation de charges		30 000.00	54 167.15	20 000.00	CNP - APC
Chapitre 70 - Produits d'exploitation		146 450.00	156 267.22	94 700.00	Vente terrains - coupe de bois * - concession cimetières - subvention CAF - Location Immeubles
Chapitre 73 - Impôts		384 000.00	346 825.60	357 951.00	TH -TF-TFNB -TFB -TANFB- CFE- CVAE- FNGIR
Chapitre 74- Subventions et dotations diverses		575 226.00	481 598.96	311 960.00	DGF- CUI-DCRTP-Alloc. Compensatrices - Droits de Mutation -
Chapitre 75 - Impôts indirects		6 000.00	6 200.69	6 000.00	Loyers Maison Lacroix
Chapitre 76 - Produits financiers		0.00	15.21	0	
Chapitre 77 - Autres produits exceptionnels		0.00	5 696.20	0.00	
Chapitre 042 - reprise sur amortissement (subvention)		0.00	0.00	0.00	
TOTAL		2 010 531.78	1 050 771.03	2 050 147	0.00

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	0	0

Chap.	Libellé	RAR	BP 2012	
001	Résultat Reporté		958 780.00	
040	amortissement subvention			
16	Remboursements d'emprunts		10 742.00	
20	Immobilisations incorporelles		15000	PLU + Frais études
204	Subventions d'équipement versées		1 500.00	Contribution Sdis
21	Biens	92 100.00	50 200.00	RAR Stade: 64 800 - Acq Matériel: 9 500 - Bat Scolaire: 2800 - Aire de Jeux: 15 000 - Propositions: Bois et foret 30 000 + complexe 10 200 + Electricité : 10 000
23	Travaux de bâtiments	3 000.00	400 818.00	Cimetière: 3 000
041				
27638	Autres établissements publics			
TOTAL		95 100.00	1 532 140.00	
Chap.	Libellé	RAR	BP 2012	
021	Virement Section de Fonctionnement		1 195 190.00	
10	Dotation et fonds divers et réserves		117 000.00	FCTVA
13	Subvention d'investissement		218 702.00	Solde Subvention Complexe Sportif
16	Produits d'emprunt			
23	immobilisation en cours			
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION		1 248.00	Amortissement
041				
TOTAL			1 532 140.00	

2012-016: Secours d'URGENCE

Après exposé de la situation d'une de nos administrés Madame PEDELUCQ, domiciliée à ESCOURCE, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'ESCOURCE, décide de lui allouer un secours d'urgence de 500 €. Cette somme sera concrétisée par un bon d'achat de 500€ au centre LECLERC de MIMIZAN.

2012-017: demande de subvention au conseil général

Après exposé du programme des animations prévues pour 2012, le conseil municipal décide à l'unanimité de demander une subvention de 45% du montant des animations prévues :

DEPENSES		RECETTES	
FETE DE LA MUSIQUE			
Frais divers (expo, communication...)	200.00 €	SUBVENTIONS	2 343.95 €
Africa Land's	444.00 €	COMMUNE	
orchestre corde Pontenx	180.00 €		
Kunty Kywes (Groupe rock, incluant sono)	1 617.73 €	SUBVENTIONS	1 917.78 €
		CONSEIL GENERAL	
ATELIERS CONTE			
Intervenant (Elisabeth Bressy Reninger)	140.00 €		
ATELIER CLUB LECTURE			
Accueil auteur et réception	300.00 €		
Goûters...	100.00 €		
ATELIERS CREATIF DOCUMENTAIRE			
Ateliers culinaires (intervenant)	300.00 €		
Ateliers créatifs (intervenant)	160.00 €		
Atelier bien-être (intervenant)	100.00 €		
Matériel et fournitures ateliers	320.00 €		
ATELIERS ECRITURE			
intervenant "born interactiv"	200.00 €		
ATELIERS "BEBE LECTEUR"			
matériel pédagogique, tapis lecture	200.00 €		
TOTAL	4 261.73 €		4 261.73 €

45% de 4261.73 soit une demande de subvention auprès du Conseil général de 1917.78 €

DIVERS :

Aliénation des chemins ruraux sur le secteur de Jouanicot et de Toumiou

M le Maire informe que le résultat de l'enquête qui s'est déroulée du 12 au 26 mars inclus lui est parvenu : Elle est favorable au projet.

Le conseil doit attendre au moins le 12 mai avant de délibérer pour aliéner ces chemins : en effet, on doit s'assurer qu'aucune association syndicale ne se constitue pour se charger de l'entretien du chemin.

Pont de Cap de Pin

Il sera fermé du 16 avril au 30 juin 2012. Seuls les bus scolaires seront autorisés et une déviation sera mise en place pour les autres véhicules.

Rien ne restant à l'ordre du jour Monsieur le Maire déclare la session close.

Séance levée à 21h05

Le maire

Le secrétaire

Les Conseillers Municipaux